



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

JANVIER 2014

1^{er}/2 janvier – Editorial – DIEUDONNE : appliquer la loi, rien que la loi. La jurisprudence du Conseil d'Etat montre qu'il est quasiment impossible d'interdire une réunion publique. Par contre, il peut être combattu sur le plan financier.

Double assassinat à la kalachnikov dans les rues de MARSEILLE.

Des avocats obtiennent l'annulation d'une garde à vue pour absence d'accès au dossier. Ils se sont appuyés sur une directive européenne du 22 mai 2012 qui doit être transposée en droit français avant le 2 juin 2014.

3 janvier – Cannabis : vers la fin de la prohibition. Aux Etats Unis, le Colorado a légalisé le cannabis. Un revirement de doctrine, alors que la lutte mondiale contre cette drogue est un échec.

Les différentes législations:

- Pays Bas : depuis 1976 la détention et la vente sont tolérées mais non légales.
- Portugal : depuis 2001 la détention en petite quantité a été dépenalisée. Elle ne constitue plus qu'une infraction administrative.
- Espagne : tolérance sauf dans les lieux publics.

François HOLLANDE salue la médiation du CAMEROUN pour la libération du père Georges VANDENBEUSCH.

Trois personnes tuées à l'arme blanche lors de la nuit de la Saint Sylvestre, 1067 véhicules incendiés, recul de 10,6% en 1 an.

4 janvier – Un surveillant poignardé au Centre Pénitentiaire d'ALENCON. Il a reçu plusieurs coups de poinçon artisanal par un détenu le 2 janvier, trois jours après une prise d'otage.

Manuel VALLS rappelle le refus du gouvernement de modifier la législation sur le cannabis.

L'exil forcé d'handicapés mentaux en BELGIQUE. 6500 sont accueillis dans des structures wallonnes soumises à peu de normes. 1,8 Million d'handicapés physiques et mentaux en France.

Projet de loi contre la piraterie : la loi autoriserait la présence d'agents de sécurité privés à bord de navires dans les zones à haut risque.

5 janvier – En Ile de France, le fossé entre les riches et les pauvres se creuse plus qu'ailleurs. Selon l'INSEE, les revenus les plus faibles sont inférieurs de 5% à ceux constatés en province.

Divorce : « la justice avalise déjà la loi du plus fort ». Pour le sociologue Wilfrid

LIGNIER, confier certains divorces aux greffiers pourrait « faire primer encore plus les rapports de force au sein des couples ».

A MONTPELLIER, la lecture pour combler le fossé qui sépare les parents et l'école. L'Ecole André Boulloche de la Paillade accueille 65% d'enfants d'origine étrangère, le lien avec les familles y est vu comme un outil de la réussite.

« *Le Monde Télévision* »

France 5 - Mardi 7 janvier à 20h 35 « L'Amour à perpète » Documentaire de Marie BONHOMET, Trois femmes dont le compagnon purge une longue peine : parloirs, petites joies et grands moments de doute.

« *lu dans Hommes et liberté revue de la Ligue des Droits de l'Homme* »

Décembre 2013 « La révolte de la prison de NANCY » de Philippe ARTRIERES – Le Point du jour 156 pages 29 euros. « Les prisonniers insurgés nous appellent » titre de la Cause du Peuple et de « J'accuse » Le groupe d'information sur les prisons (GIP) entend riposter au discours officiel, Le procès des mutins a lieu en 1972, ils sont défendus par Albert NAUD et Henri LECLERC.

7 janvier – Demande de levée de l'immunité parlementaire de Serge DASSAULT soupçonné d'achat de votes à l'occasion d'élections municipales à CORBEIL-ESSONNES

8 janvier – En Israël les réfugiés africains mobilisés contre les expulsions. Les immigrants illégaux peuvent être détenus sans limite dans des centres « ouverts » ou dans des centres fermés (la prison de SAHARONIM) pas plus d'un an.

Manuel VALLS fournit aux préfets l'arsenal pour interdire les spectacles de DIEUDONNE. L'avocat de DIEUDONNE indique qu'il contestera en justice chaque décision d'interdiction.

« *Entendu sur France Info* »

La directrice de la prison des BAUMETTES retenue en otage par un détenu muni d'une barre de fer qui demande son transfèrement. Cette prise d'otage s'est terminée sans incident.

9 janvier – Enregistrer à leur insu des suspects en garde à vue un « stratagème » illégal. La Cour de Cassation a cassé un arrêt de la Cour d'Appel de VERSAILLES qui avait validé le procédé. On ne peut pas à la fois avoir le droit de se taire durant les auditions et être enregistré pendant les périodes de repos : rappel des exigences du procès équitable.

Affaire DIEUDONNE : il est visé par une enquête pour blanchiment. L'« antisémitisme » affiché du polémiste séduit des jeunes musulmans français.

« Incarner le prof idéal » la méthode de TRANSAPI pour remotiver les décrocheurs. 140.000 jeunes quittent le système scolaire sans formation et sans diplôme.

Tribune de Pierre BOTTON Président de l'Association Ensemble contre la récidive.

« Madame TAUBIRA, passons de la parole aux actes dans la lutte contre la récidive ».

« Dans les pages de Paris Match du 1^{ier} janvier »

Christiane TAUBIRA a révélé la liaison qu'elle a entretenue avec un homme condamné et incarcéré pour des motifs politiques il y a 30 ans. « Pourquoi a-t-elle tout oublié? » Préconisations :

- permettre aux journalistes d'accompagner les parlementaires en prison,
- créer des centres de placement extérieur pour favoriser la réinsertion des sortants de prison,
- ouvrir le monde pénitentiaire au mécénat d'entreprises qui accepteraient de faire travailler les détenus dans des métiers constructeurs de l'estime de soi. (AXA, EDF, Orange, M6, Canal+ Schneider Electric, Total, la Caisse des dépôts).

10 Janvier – Le cannabis thérapeutique autorisé. Le SATIVEX, spray buccal fabriqué à partir d'un dérivé de cannabis, est autorisé à la mise sur le marché pour traiter des symptômes de la sclérose en plaques.

L'ex député P.S Jean Pierre KUCHEIDA mis en examen pour des faits de corruption présumée.

Le Sénat bride l'enquête sur le système DASSAULT. Les sénateurs ont-ils minimisé les conséquences d'une décision qui renforce le sentiment d'impunité des élus?

Marseille : l'ordinaire d'une police de choc. La brigade spécialisée de terrain a été dépêchée en renfort des effectifs de police pour faire baisser la délinquance dans les quartiers nord.

11 janvier – DIEUDONNE : le Conseil d'Etat encadre la liberté d'expression. La haute juridiction a justifié l'interdiction des spectacles du comédien par les risques d'atteinte à la dignité humaine, à la cohésion sociale et par les troubles à l'ordre public.

L'assassinat d'une ancienne miss VENEZUELA provoque un choc et relance le débat sur l'insécurité. 24.763 meurtres en 2013, un taux de 79 homicides pour 100.000 habitants.

« La justice a un besoin impérieux de modernisation ». Institution jugée trop complexe. Un colloque organisé par Madame TAUBIRA à propos de la justice du XXI^{ème} siècle « il faut mettre fin aux usines à gaz organisationnelles dont sont friands les juristes » Jean Paul JEAN.

12 janvier – Deux adolescents « récidivistes » exclus de leur lycée après une « quenelle ».

Affaire DIEUDONNE : le Conseil d'Etat réplique aux critiques. Jean Marc SAUVE dénonce les attaques « ignominieuses » après l'interdiction des spectacles de DIEUDONNE. « Le Conseil d'Etat a été confronté à une situation inédite d'articulation entre liberté d'expression et ses limites nécessaires dans une société démocratique ».

14 janvier – Jack LANG : « la décision du Conseil d'Etat, à propos de l'affaire DIEUDONNE, est une profonde régression ». La justice administrative n'a pas

à se substituer à l'institution judiciaire. « Je ne pense pas que l'on s'attaque au racisme en tordant le droit ».

Meurtre d'un veilleur de nuit dans un centre éducatif : aucune piste privilégiée.

Des interpellations dans l'enquête sur les soupçons d'achat de votes à CORBEIL-ESSONNES.

« *Entendu sur France Info* »

Manifestation de surveillants à RENNES contre l'insécurité, pour le rétablissement des fouilles systématiques et l'acquisition de portails de détection.

Sondage réalisé par Opinion Way : 69% des français estiment que la démocratie fonctionne mal au lieu de 48% en 2009. 50% favorables au rétablissement de la peine de mort contre 32% en 2009.

15 janvier – Plongée en apnée dans le monde clos de la prison. Film danois de Tobias LINDHOLM et Michael NOER dont le titre est « R ». L'auteur fait partager sans distance l'ascension d'un détenu chez les caïds. Comme les héros de tragédies antiques, le jeune homme a l'idée saugrenue de lutter contre le destin qui lui est imposé.

16 janvier – François HOLLANDE assume la politique d'expulsion des campements roms. Nombre record d'évacuations en 2013, 165 campements sur les 400 recensés en France ont été démantelés. 19.380 personnes évacuées contre 9404 en 2012. Rapport de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'European Roma Rights Centre.

Bertrand TAVERNIER condamné à 1500 euros d'amende et 500 euros de dommages et intérêts pour outrage au juge BURGAUD.

Achat de votes : le maire de CORBEIL ESSONNES en garde à vue.

Comment le crime organisé corse blanchit son argent. Une surveillance dans un hôtel de PARIS offre une vision rare sur le banditisme insulaire. Le « Petit Bar » d'Ajaccio était susceptible de blanchir entre 200.000 et 500.000 euros.

Russie : la Cour Européenne des droits de l'homme a rendu 1119 arrêts concernant la Russie dont 1045 concluant à une violation de la Convention européenne.

« *Europe 1* »

Déclaration de Bruno CLEMENT chargé de la sécurité au sein de la Direction de l'Administration Pénitentiaire à propos du quartier Maison Centrale de Condé sur Sarthe : il faut mélanger des détenus au profil différent.

A Toulouse un gamin de 13 ans, auteur de plus de 30 infractions dont des vols avec violence, s'échappe de toutes les structures où on le place. Il a été placé dans un établissement pénitentiaire pour mineurs en détention provisoire pour un mois.

17 janvier – La piste d'un crime d'Etat turc à PARIS relancée. Un enregistrement renforce la thèse de l'implication des services secrets dans le meurtre de trois militants du PKK le

9 janvier 2013.

Un plan de 350 Millions d'euros pour les établissements scolaires qui accueillent le plus d'élèves en difficulté. Environ 20% des élèves français scolarisés en Zones d'Education Prioritaire (ZEP).

Les regrets de LOULOU LA CARPE. Le truand avait tiré un trait, retrouvé sa femme, après 30 ans de prison mais une dernière affaire a rattrapé Louis GUILLAUD en 2008. Celle de trop: lui qui n'avait jamais parlé a balancé pour éviter la prison, sans succès. Alors il s'est suicidé.

18 janvier – Discriminer les habitants des zones sensibles devient illégal. La loi sur la ville inscrit l'appartenance territoriale dans la législation. « Est-ce parce qu'on habite aux 4000 qu'il y a des discriminations à l'embauche ou parce qu'il y a aux 4000 beaucoup de noirs et d'arabes? » Patrick SIMON démographe.

19 janvier – Affaire DASSAULT : Le maire de CORBEIL ESSONNES mis en examen à propos des soupçons d'achats de votes.

Le couple BALKANI visé par une information judiciaire pour détournement de fonds publics. Ils sont suspectés d'avoir utilisé un chauffeur de la mairie à des fins personnelles.

Etats Unis : pardonner à SNOWDEN. L'image de l'ex consultant de la NSA n'est plus celle d'un « traître ». Le New York Times affirme même qu'il a rendu au pays « un grand service ».

21 janvier – Deuxième règlement de comptes dans la région marseillaise depuis le début de l'année.

Décès d'un adolescent après une bagarre entre bandes au Kremlin Bicêtre.

A MARSEILLE des collectifs s'invitent dans la campagne pour dénoncer des corruptions. « Que des élus continuent à plastronner après plusieurs mises en examen est insupportable » André JOLLIVET militant de SURSAUT.

Manuel VALLS : « 250 Français combattent en Syrie ». Une vingtaine de personnes ont fait l'objet d'écrou.

Mort à PEKIN : le décès du célèbre producteur LI MING lors d'un interrogatoire de la police a jeté la stupeur dans le milieu du cinéma chinois. La dépouille mortelle n'a été rendue à sa famille qu'à la condition que celle-ci ne pratique pas d'autopsie.

Vietnam : trente trafiquants de drogue condamnés à mort.

« Journaux gratuits 21/01/2014 »

Metro News et 20 Minutes - SHTAR AC, le rap pour s'évader. Un groupe de trois rappers publie un album entièrement enregistré lors de leur détention (MALI, MIRAK et BADER)

Affaire Alain PENIN, il avait déjà été condamné pour viol en 2006 à 10 ans de prison. Il était en libération conditionnelle, les restos du cœur l'avaient engagé comme chauffeur. Le 5 septembre 2010 il a enlevé Natacha MOUGEL et l'a tuée.

Martine AUBRY fustige le trafic d'armes à feu : deux blessés par balles en une seule journée.

Les surveillants de prison de DOUAI sont inquiets. Ils dénoncent l'arrêt des fouilles systématiques.

22 janvier – En Indonésie, Michaël BLANC remis en liberté conditionnelle après 14 ans de prison pour trafic de drogue, ce qu'il a toujours nié. Il devra rester en Indonésie jusqu'à la fin de sa peine en 2017.

Enquête IPSOS-STERIA montre la profondeur des crispations au sein de l'opinion. Forte droitisation et banalisation du Front National.

« *TELERAMA 25 au 31 janvier 2014* »

Une autre prison est-elle possible? Dans les vieilles prisons en centre ville on étouffe, dans les nouvelles ultramodernes et en rase campagne on crève de solitude. Depuis 30 ans aucun gouvernement n'a trouvé de solution. C'est aussi un casse-tête pour les architectes.

La Maison d'Arrêt de PARIS – LA SANTE fermera en juillet 2014 pour 4 ans. Démolition et reconstruction pour avoir un établissement de 800 places dont 100 en semi-liberté. Le contrat a été remporté par GTM, BAM, un investisseur britannique, GEPSA (repas, lingerie, formation des détenus). Financement et réalisation des travaux, exploitation et maintenance du site pendant 10 ans contre un loyer.

Pierre BOTTON face à un mur, son projet de prison au sein de Fleury Mérogis tombe à l'eau.

23 janvier – Nouvelle journée de grogne des policiers contre le « manque de moyens ».

Première condamnation pour racisme « anti-blanc ». La LICRA salue la décision, jugeant que la loi ne fait pas de différence selon la couleur de la peau. Les associations anti racistes sont divisées à ce sujet.

Sporting Club de BASTIA : la justice enquête sur des flux financiers douteux.

Chine : révélations sur l'argent caché des « princes rouges ». Près de 20.000 clients originaires de Hong Kong et de la République Populaire de Chine sont liés à des compagnies off shore situées dans des paradis fiscaux en particulier les Iles Vierges britanniques.

Tribune de Thierry LEVY avocat. L'interdiction des spectacles de l'humoriste est une faute. Condamnation paradoxale, la liberté d'expression est le droit de dire ce que l'on veut à la condition que les propos tenus ne constituent pas une infraction pénale.

24 janvier – Délinquance, popularité : premières difficultés pour Manuel VALLS. Les

chiffres de la délinquance sont mauvais pour le Ministre de l'Intérieur avec une forte hausse des vols et des cambriolages (+ 6,4%). S'agissant des atteintes aux biens le taux d'élucidation est en baisse. Après l'affaire DIEUDONNE baisse significative de la popularité du Ministre de l'Intérieur.

Un projet de loi étend les droits de la défense à tous les stades de l'enquête. Un statut du « suspect libre » est créé – droit au silence, à l'assistance d'un avocat et à l'accès au dossier, « audition libre » durant 4 heures. Les procureurs gèrent plus de 36% des enquêtes pénales, le reste étant du ressort des juges d'instruction. Un groupe de travail présidé par Jacques BAUME Procureur Général de LYON pour repenser les enquêtes préliminaires.

Le Mexique indigné par l'exécution au TEXAS de l'un de ses ressortissants. La Cour de La HAYE avait sommé les Etats Unis de respecter les droits consulaires du condamné.

El SHENNAWY, enfermé depuis 38 ans, il ne devait sortir qu'en 2032. Il a obtenu une grâce partielle du Président de la République ouvrant la voie à une libération conditionnelle. Le tribunal de l'application des peines le lui a accordé le 22 janvier, avec un bracelet électronique durant deux ans. Un employeur, spécialisé dans les projets et événements culturels, a décidé de l'embaucher. « L'institut pour la justice » avait lancé une pétition pour s'opposer à sa libération.

L'inlassable combat pour l'Etat de droit en Chine. Xu Zhiyong professeur d'université et docteur en droit est jugé pour trouble à l'ordre public. Il est l'animateur du Mouvement des nouveaux citoyens qui demande que le patrimoine des dirigeants de la 2^{ème} économie mondiale soit public.

NICE : la vitrine du tout sécuritaire. Premier complexe de vidéo protection en France 915 caméras de surveillance visionnées par 70 policiers municipaux.

25 janvier – Affaire Alain PENIN. Il a été condamné par la Cour d'Assises de DOUAI à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans. Il fera l'objet en fin de peine d'une expertise pour déterminer s'il doit faire l'objet d'une rétention de sûreté.

26 janvier – Affaire MERIC : maintien en détention pour l'agresseur présumé Samuel DUFOUR. Le sympathisant d'extrême droite n'aurait pas porté de coup au militant antifasciste tué en 2013.

28 janvier – Fraude fiscale : les secrets des fichiers HSBC. 3000 Français sont titulaires d'un compte en Suisse. La fraude fiscale est un délit passible de 5 ans de prison et d'une amende de 37.200 euros. En bande organisée, les peines sont portées à 7 ans et 2 Millions d'euros d'amende. « Le blanchiment de fraude fiscale » consiste à réinjecter dans l'économie les fonds dissimulés.

Interpellation et saisie d'armes à MARSEILLE dans la cité des Rosiers.

Ouverture d'une information judiciaire après une fusillade à LILLE.

Les actes islamophobes ont augmenté de 11,3% en 2013 – 226 actes antimusulmans.

Un homme jugé pour avoir transmis sciemment le SIDA à sa compagne.

Les porte-paroles du pénitencier. Sur l'album « Shtar Academy » des rappers racontent la prison. Le disque a été réalisé à la prison de LUYNES (Bouches du Rhône).

Mouloud MANSOURI ancien détenu organise avec son association FU-JO des concerts dans les prisons du Sud de la France.

29 janvier – Syrie : retour des deux adolescents toulousains.

Listings HSBC : le président du syndicat des antiquaires visé par la justice et le fisc pour avoir placé des avoirs en Suisse pour échapper à l'impôt.

30 janvier – Fadettes : le procureur COURROYE épargné. Le Conseil supérieur de la magistrature n'a demandé aucune sanction contre le magistrat qui a violé le secret des sources des journalistes du Monde

Violence à la manifestation anti HOLLANDE, quatre condamnations à deux mois avec sursis pour des violences contre les forces de l'ordre.

31 janvier – 60 ans après l'hiver 1954, le mal logement perdure. 3,6 Millions de personnes privées de logement personnel ou logent dans des conditions très difficiles ou sont en situation d'occupation précaire.